

Paris, 27 avril 2011

**Le 1er mai doit-il rester la journée nationale de la voiture ?
La FNAUT demande que les services urbains et départementaux
de transport public soient maintenus le 1^{er} mai**

Dans la très grande majorité des villes et départements de France, les transports publics ne fonctionnent pas le 1^{er} mai (voir en annexe les résultats de l'enquête menée par la FNAUT en 2010). Les autorités organisatrices continuent à ignorer cette carence révélatrice, qui constitue une atteinte à la liberté de se déplacer.

La FNAUT attire donc à nouveau l'attention sur une ***anomalie sans fondement légal, incompatible avec la notion de service public***, contradictoire avec le code des transports qui reconnaît « le droit au transport » dans son article L 1111-1.

Les usagers subissent quotidiennement bien d'autres dysfonctionnements du système de transport, par exemple l'absence fréquente de desserte de soirée. Mais l'absence de tout service le 1er mai pénalise injustement tous les habitants qui, faute de moyens financiers, de capacités physiques ou d'offre d'autopartage, n'ont pas accès à la voiture et sont donc captifs du transport public :

- ceux qui ne travaillent pas ce jour-là et sont contraints de rester chez eux ou d'avoir recours à un taxi très coûteux en cas de déplacement obligé ;
- ceux, certes moins nombreux, qui travaillent (hôpitaux, restauration) et doivent se débrouiller pour se rendre sur leur lieu de travail ;
- les voyageurs devant accéder à une gare SNCF depuis leur domicile et les touristes se rendant dans une localité non desservie par le train.

Le 1er mai, la SNCF, la RATP, les compagnies aériennes et maritimes sont en activité : pourquoi n'en est-il pas de même de tous les transports urbains et départementaux ? C'est l'ensemble de la chaîne de transport qui doit fonctionner le 1er mai comme les autres jours.

La FNAUT demande donc aux autorités organisatrices de transports de mettre fin à une situation injustifiée, et de proposer le 1er mai des services de transports selon les horaires des autres jours fériés.

Contact presse : Jean Sivardière, président : 04 76 75 23 31
Jean Lenoir, vice-président : 01 48 73 84 81

Résultats de l'enquête menée par la FNAUT (avril 2010)

L'enquête menée par les associations de la FNAUT a mis en évidence un ensemble de lacunes dont personne ne se préoccupe : ni élus, ni exploitants, ni syndicats.

- **Il est difficile d'obtenir des informations fiables sur les services urbains et départementaux offerts le 1er mai.** Le site des transports de Reims fournit une information explicite sur sa page de garde, confirmée par communiqué de presse : « comme les années précédentes, aucun service de bus ne fonctionnera le 1er mai ». Mais les sites internet des exploitants sont généralement muets sur la question (les horaires sont donnés pour les dimanches et jours fériés sans préciser que rien ne circule le 1er mai, comme si cela allait de soi), ou donnent des informations erronées : à Dunkerque, le site du transporteur fournit des horaires alors que les services ne sont pas assurés !

- **Aucune agglomération de province de plus de 400 000 habitants** (Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Nantes, Nice, Strasbourg, Toulon, Toulouse) **n'offre de service le 1er mai.** A Lille, Toulouse et Rennes, même le métro automatique Val ne fonctionne pas, alors qu'il ne mobiliserait qu'un personnel réduit et pourrait assurer une majorité des déplacements.

- Parmi les 18 agglomérations de 200 000 à 400 000 habitants, seules celles de Metz et Nancy assurent des services, selon les horaires des dimanches et jours fériés. En Avignon, seules les navettes reliant les deux gares SNCF ou desservant la foire fonctionnent.

- Dans les agglomérations de moins de 200 000 habitants, la situation est analogue (notre enquête n'a pas été exhaustive). Les services sont supprimés à Aix-les-Bains, Arras, Besançon, Boulogne, Caen, Châlons-en-Champagne, Chambéry, Chatellerault, Creil, Dunkerque, le Mans, Maubeuge, Pau, Poitiers, Troyes, Valence. Ils sont maintenus à Annecy, Annemasse, Mâcon, Nevers et Quimper.

- **Les départements n'offrent généralement aucun service de transport le 1er mai** selon notre enquête (10, 14, 25, 26, 29, 31, 37, 38, 44, 59, 60, 62, 63, 67, 68, 71, 72, 74, 86, 89, 90, 95). En Ile-de-France, les bus et cars d'Optile restent au garage. Les exceptions sont rares : Marne, Nièvre et, seulement pour les lignes majeures, Ille-et-Vilaine.

- Il n'y a aucune coordination entre transports urbains et départementaux : les premiers ne fonctionnent pas à Marseille, les seconds fonctionnent dans les Bouches-du-Rhône. Dans l'Oise, seuls circulent les cars SNCF. En Côte d'Or, seule une ligne en correspondance avec le TGV est en service. La navette routière reliant Digne à la gare d'Aix-en-Provence TGV ne fonctionne pas.

Nous avons également noté que **le 1er mai n'est pas le seul jour de l'année où le service public est paralysé.** A Boulogne, pas de service le jour de Noël ; à Pau, il en est de même à Noël et le 1er janvier et, à Marseille, le 26 décembre. A Châlons-en-Champagne, dans le Haut-Rhin, la Sarthe, le Nord, le Pas-de-Calais, les transports publics ne circulent pas les dimanches et jours fériés, comme dans les Vosges et en Savoie (seule la desserte des stations de montagne est assurée en saison) ; aucun service routier ces jours-là entre Aix et Marseille.